

NATUREPARIF
AVIS ATTRIBUTION
Procédure adaptée

1 - Identification du pouvoir adjudicateur qui passe le marché :

Correspondant : Monsieur le Premier Vice-président, NATUREPARIF, 84 rue de Grenelle, 75007 PARIS

2 - Objet du marché et procédure de passation :

« Conception et réalisation d'un film présentant le rôle de la nature en ville et les actions visant à la préserver ainsi qu'une déclinaison web de ce film sous forme d'outil pédagogique »

Marché sous la forme d'une procédure adaptée en application de l'article 10 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005, relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics.

3 - Critères de jugement des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Libellé	%
1- Valeur technique	60
2- Prix des prestations	40

4 - Attribution du marché

Date d'attribution : 10 décembre 2010

Nombres d'offres reçues : 17

Nom et Adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué :

Société 2425 Prod, 6 rue Saulnier, 75009 Paris

Informations sur le montant du marché : 36 507,94 € HT

Date de l'envoi du présent avis d'attribution : 16 décembre 2010